

LA FNTP DÉVOILE DES PROPOSITIONS ET UN PLAN D'INVESTISSEMENT CONCRET POUR LE SECTEUR AFIN DE RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris, le 21 janvier 2022. Le 24 février prochain, la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) tiendra son forum « Investir la transition écologique » auquel sont conviés les principaux candidats à l'élection présidentielle pour débattre pour débattre de leur politique en matière d'infrastructure et de climat.. En amont, elle dévoile une contribution inédite en faveur d'un plan d'investissement dans les infrastructures pour réussir la transition écologique. Ces propositions sont le fruit de deux années de travail en étroite collaboration avec le cabinet Carbone 4 et l'OFCE sur les émissions de CO₂ des activités du secteur.

Les études menées ont permis de mettre en lumière pour la première fois que la moitié des émissions de CO₂ en France est liée aux usages des infrastructures : usage des énergies et des mobilités.

Ce résultat, très significatif, fait des infrastructures un levier d'action prioritaire, à l'instar du bâtiment ou de l'industrie, pour réaliser la transition écologique et atteindre la neutralité carbone. Or ce levier est aujourd'hui largement sous-exploité par les pouvoirs publics, au niveau national comme local.

Selon le cabinet Carbone 4, il représente un effort d'investissement additionnel évalué en moyenne entre 16 et 30 milliards d'euros par an jusqu'en 2050, avec un effort conséquent en début de période.

Il se compose de quatre types d'actions, indispensables pour réussir la transition écologique :

- L'amélioration de la maintenance des infrastructures pour augmenter leur durée de vie et réduire leur empreinte carbone;
- L'investissement dans des infrastructures de mobilités et d'énergie décarbonées ;
- La restauration des milieux naturels par la desartificialisation et la création de puits de carbone;
- La résilience des territoires face aux aléas climatiques.

Cet investissement dans la transformation des infrastructures de la France, comparable à celui porté au lendemain de la seconde guerre mondiale en terme de PIB, permettra à terme de réaliser la moitié de l'effort nécessaire pour atteindre la neutralité carbone, de créer jusqu'à 1,3 point de PIB additionnel et 400 000 emplois sur la période dont la moitié dans les Travaux Publics.

Pour valoriser ces travaux et les propositions du secteur qui en découlent, la profession des Travaux Publics organise le Forum « Investir la transition écologique » le 24 février 2022 au Grand Palais Éphémère, qui réunira plusieurs milliers de professionnels du secteur. À cette occasion, elle proposera aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager sur neuf actions à mettre en œuvre dans le prochain quinquennat (pour le détail cf. page 2 de ce communiqué).

A découvrir :

- La synthèse des travaux conduits par la FNTP en lien avec les cabinets Carbone 4 et UTOPIES
- La contribution des travaux publics à un plan d'investissement pour réussir la transition écologique
- L'<u>étude complète</u> menée par le cabinet carbone 4 avec OFCE-NEO sur le rôle des infrastructures dans la transition bas carbone et l'adaptation au changement climatique de la France

Pour Bruno Cavagné:

« Je suis fier de voir aboutir aujourd'hui une démarche totalement inédite à l'échelle d'un secteur : engager toutes nos entreprises et l'ensemble de nos parties prenantes pour mesurer notre impact sur notre planète et surtout y apporter des solutions tangibles et réalistes. Les TP l'ont fait. Et aujourd'hui, l'étude que nous avons menée main dans la main avec Carbone 4 nous permet de dégager des pistes concrètes à proposer aux futurs dirigeants de notre pays. La planète n'attendra pas et nous sommes prêts à avancer! »

CONTACTS PRESSE:

Contact Havas: Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTP_info

LA FNTP PROPOSE AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE SE PRONONCER SUR 9 PRIORITES D'ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE DANS LE PROCHAIN QUINQUENNAT

- 1. Établir un plan d'investissement pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre avec une part significative portant sur les infrastructures pour décarboner leurs usages. Les études ont mis en lumière un besoin d'investissement additionnel estimé à 10 Md€ par an au cours de la prochaine décennie dans les domaines suivants : pistes cyclables, rénovation et maintenance du réseau routier, électrification des grands axes, infrastructures de recharge, renouvellement et développement du réseau ferroviaire, relance du fret, transports collectifs urbains, transports fluviaux, aériens et ports maritimes.
- 2. Adapter le mix énergétique pour poursuivre la décarbonation de la production énergétique et faire face à un possible accroissement des besoins de consommation : entre 4 et 5 Md€ d'investissements supplémentaires par an au cours des 10 prochaines années seront nécessaires pour la production (hors nucléaire), le transport et la distribution d'électricité, de biogaz et d'hydrogène.
- 3. Engager un plan de restauration des milieux pour favoriser la biodiversité et la captation de CO2. En particulier :
 - Convertir 50 % des friches industrielles à horizon 2030 :
 - Végétaliser les villes à raison de 320 à 540 ha par an ;
 - Renaturer les cours d'eau (5 000 km par an) ;
 - Renaturer les haies en milieu agricole.
- 4. Lancer rapidement un programme national d'anticipation des risques climatiques, afin de disposer de données actualisées solides sur cet enjeu majeur et d'identifier les besoins d'investissement aux niveaux local et national. En particulier :
 - Accélérer la lutte contre le stress hydrique qui menace les populations, l'industrie et l'agriculture;
 - Multiplier par deux les efforts de renouvellement des infrastructures de canalisation d'eau, accroître l'effort d'investissement de plus 2,2 Md€ par an et développer la réutilisation des eaux usées traitées ;
 - Rendre obligatoire un cahier de maintenance pour l'ensemble des ouvrages d'art et digues en France.
- Assouplir le cadre budgétaire européen pour faciliter les investissements pour les projets de transition écologique et les projets d'interconnexion européenne.
- Définir une programmation des investissements au niveau national et déterminer les modalités de leur déclinaison locale.
- 7. Déterminer les sources de financement nécessaires et les outils mis à la disposition des acteurs locaux.
- 8. Faire de la commande publique un levier de la transition écologique.
- 9. Accélérer les procédures et rationaliser les voies de recours des projets à utilité environnementale.